



La qualité au travail pour des soins de qualité

Appel à l'action

Instaurer des environnements favorables à la pratique pour un impact réel et durable sur les patients et les professionnels de la santé

Les ressources humaines pour la santé traversent aujourd'hui une crise d'une extrême gravité. De trop nombreux pays connaissent des pénuries dramatiques de professionnels de la santé, une situation qui a des conséquences sur les résultats pour les patients ainsi que sur le bien-être des travailleurs de la santé. Les causes de cette crise sont complexes, mais la principale d'entre elles réside dans la mauvaise qualité de la plupart des environnements de soins, qui entraîne une détérioration de la performance et le départ de nombreux professionnels de la santé.

Il existe une solution : les «environnements favorables à la pratique» (EFP) sont des contextes professionnels particulièrement propices à l'excellence, garantissant des conditions de travail décentes. Ces environnements peuvent attirer et retenir le personnel, améliorer la satisfaction et les résultats pour les patients de même que leur sécurité, et enfin garantir la rentabilité des services.

Nous appelons tous les intervenants du secteur de la santé – professionnels des soins de santé, gestionnaires, patients, décideurs politiques, leaders communautaires – à s'engager et à agir pour l'instauration d'environnements de travail propices à la qualité des soins. Les actions individuelles locales doivent se fédérer au niveau régional et international en un effort collectif pour faire évoluer les politiques et les pratiques relatives à la qualité des environnements de travail.

Que faire ?	Liste de contrôle : caractéristiques des environnements favorables à la pratique
<p>1. Analyser l'environnement professionnel des soins de santé. Grâce à la liste de contrôle, comprendre les forces et faiblesses de l'environnement de travail et son climat organisationnel.</p> <p>2. Plaider pour l'instauration d'environnements de travail sains et adaptés aux besoins du personnel soignant, sur la base des preuves attestant de leur impact positif sur le recrutement et la rétention du personnel, sur les résultats</p>	<p>Reconnaissance professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance des compétences professionnelles en matière de soins de santé ✓ Promotion de l'autonomie et du contrôle professionnels ✓ Contribution et performance récompensées ✓ Évaluation du degré de satisfaction des employés et action en fonction des constatations à cet égard <p>Pratiques de management</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Engagement pour l'égalité des chances et de traitement ✓ Rémunérations adéquates et payées avec ponctualité ✓ Instauration de systèmes efficaces de gestion de la performance

<p>pour les patients et sur la performance générale du secteur de la santé. Présenter les arguments, les publier et les faire connaître autour de soi.</p> <p>3. Rassembler de nouveaux éléments factuels à l'appui des EFP. Rédiger des catalogues de bonnes pratiques dans les domaines de la gestion des ressources humaines et de la santé et de la sécurité au travail, entre autres.</p> <p>4. Contribuer à l'affirmation d'une tendance durable en matière de définition et d'application des éléments constitutifs des environnements favorables à la pratique, à l'échelle des établissements de santé individuels et des systèmes de santé nationaux, en instituant des modèles positifs et en faisant adopter les politiques nécessaires.</p> <p>5. Nouer des alliances pour mieux sensibiliser l'opinion et exercer davantage d'influence.</p> <p>6. Faire la promotion active des stratégies propices à la pérennité des systèmes de santé.</p> <p>7. Appliquer la liste de contrôle relative aux EFP au contexte local ainsi qu'aux niveaux communautaire et national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre de prestations sociales correctes et flexibles ✓ Implication des employés dans la planification et les prises de décision ✓ Promotion du travail d'équipe et de communications ouvertes ✓ Instauration d'une culture d'équité et de confiance et respect mutuels ✓ Adoption de mesures pour encourager la dénonciation des fautes professionnelles dans un esprit constructif ✓ Définition de profils de postes clairs et compréhensibles ✓ Mise en place de procédures de plaintes efficaces <p>Structures d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Investissements suffisants dans les environnements de santé et de travail ✓ Instauration de relations de travail étroites ✓ Respect des cadres réglementaires relatifs à la sécurité des lieux de travail ✓ Mise à disposition de l'équipement, du matériel et du personnel d'appui requis ✓ Implication des employés dans un cycle d'évaluation permanent ✓ Promotion d'un sain équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ✓ Garanties pour la sécurité et la prévisibilité de l'emploi ✓ Prise de mesures pour que l'activité des employés soit conforme à un code de déontologie ✓ Normes de pratique connues et respectées ✓ Révision périodique des domaines de pratique et des compétences <p>Éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Possibilités de perfectionnement professionnel ✓ Orientation des nouveaux collaborateurs assurée par des programmes systématiques ✓ Mécanismes efficaces de supervision, de mentorat et de coaching <p>Santé et sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect du principe de sécurité des niveaux de dotation en personnel ✓ Adoption de mesures de sécurité et de bien-être au travail
---	--

Pour de plus amples informations au sujet de la campagne, contacter icn@icn.ch